



Qu'est-ce qu'une zone de quiétude ? L'hiver et le printemps sont des périodes cruciales pour la survie et la reproduction des espèces sensibles dans la Réserve naturelle. Les activités humaines et de plein-air peuvent perturber la faune, entraînant des conséquences graves comme la mortalité ou l'échec de la reproduction.

Pour protéger ces espèces, sept "Zones de Quiétude de la Faune Sauvage" sont activées du 15 décembre au 30 juin (jusqu'au 15 mai pour les Platières). Durant cette période, l'accès à ces zones est strictement interdit ou limité à des sentiers balisés, pour préserver la faune de tout dérangement humain.

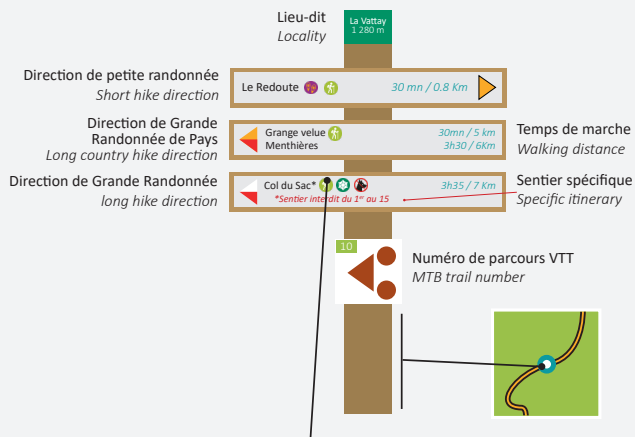


What is a quiet zone ? Winter and spring are crucial periods for the survival and reproduction of vulnerable species in the nature reserve. Human and outdoor activities can disturb wildlife with serious consequences such as mortality or reproductive failure.

To protect these species, seven "Zones de Quiétude de la Faune Sauvage" (wild fauna quiet zones) are activated from December 15 to June 30 (until May 15 for the Platières). During this period access to these zones is strictly forbidden or limited to marked trails in order to protect wildlife from human disturbance.

www.rnn-hautechainedujura.fr

Signalétique / Signpost



Intinéraire de randonnée
Hiking route



GR9 Itinéraire GR9
GR9 route

Itinéraire pénétrant en
Réserve naturelle
*Itinerary entering the
natural reserve*



Itinéraire Grandes
traversées du jura
"Grandes traversées
du Jura" route

Itinéraire interdit aux chiens
même en laisse
*Dog prohibited route
(even on a leash)*



 Itinéraire avec table d'orientation
Itinerary with orientation table

Itinéraire ski de randonnée
Cross-country skiing route



Itinéraire raquette
Snowshoes route

Balisage de jalonnement / Signposting

Grande Randonnée GR®
GR Long hiking route

Grande Randonnée de Pays
Long country hike

Petite Randonnée

Hike



Difficulté : * * * * | Départ : Col de la Faucille
(face à l'hôtel La Couronne)

5,4 km

 180 m (+/-)

 2H00

Période d'ouverture : du 01/04 au 30/11*
* soumis aux conditions d'enneigement

Chiens interdits



L'itinéraire longe une zone de quiétude de la faune sauvage.
Se renseigner sur la réglementation avant de partir en randonnée.

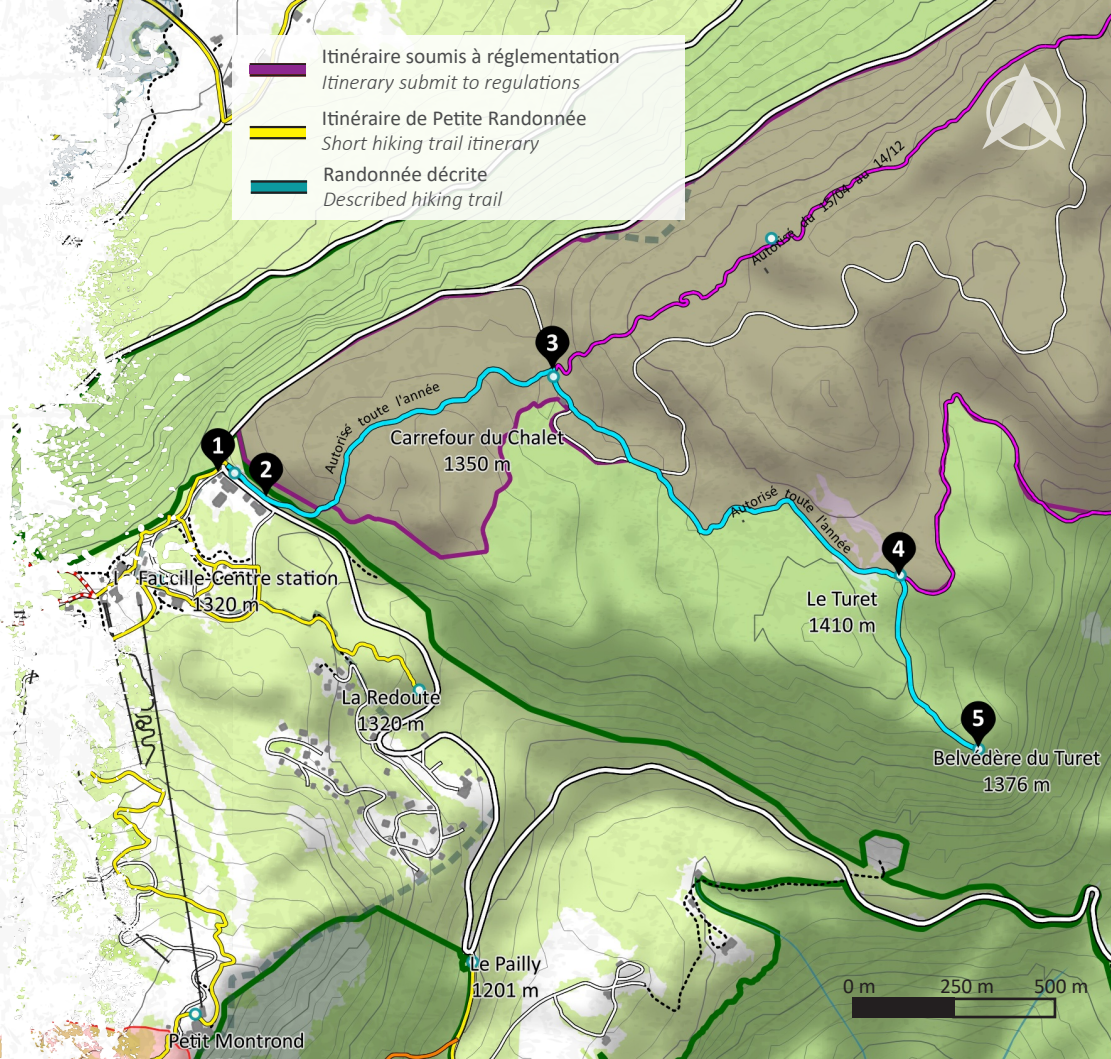
Randonnée pédestre

Le belvédère du Turet



Ce sentier facile d'accès, varié et ponctué de curiosités naturelles pénètre dans une forêt préservée en pleine Réserve Naturelle. Il débouche ensuite sur le belvédère du Turet pour un panorama spectaculaire sur Gex, la plaine lémanique, le Mont-Blanc et les crêtes environnantes.

(1) Départ au croisement de la RN5 et de la route de la Greffière. Traverser la route et la longer jusqu'en face de l'hôtel La Couronne. **(2)** Prendre le chemin sur la gauche. Continuer à droite sur 200 m sur la route forestière, longer le chalet, puis emprunter un bout de chemin pour retrouver la route **(3)** Le sentier continue sur la droite jusqu'au croisement du "Turet". **(4)** Rester à droite et descendre au **(5)** belvédère du Turet. Le retour se fait par le même chemin.



This varied trail is easily accessible dotted with natural curiosities. It enters a preserved forest in the heart of the Nature Reserve. It then leads to the Turet belvedere for a spectacular panorama of Gex, the Lake Geneva plain, Mont Blanc and the surrounding ridges.

(1) Start at the junction of the RN5 and route de la Greffière. Cross the road and follow it until you reach the hotel La Couronne. **(2)** Take the track on the left. Keep right for 200m on the forest road, skirting the chalet, then take a track to get back to the road **(3)** The path continues on the right to the "Turet" crossroads. **(4)** Keep right and go down to the **(5)** Turet lookout. Return along the same path.

Limites Réserve naturelle nationale

Zone de quiétude de la faune sauvage